

Faces cachées de la maison d'arrêt d'Orléans

Ce recueil est le résultat d'un travail d'ateliers d'écriture et de photographie mené par la compagnie Interlope auprès des détenus de la maison d'arrêt d'Orléans, dont des mineurs, pendant 10 semaines.

La compagnie qui a mené ce projet n'ayant pas obtenu l'autorisation de photographier les visages, tous les détenus avancent masqués vers l'objectif lors des ateliers photo dirigés par Patrice Delatouche et Krista Froment. Pour ouvrir d'autres fenêtres, c'est autour des livres qu'ont débuté les ateliers d'écriture dirigés par Sophie Baudeuf. Chacun s'est approprié un texte, une phrase, quelques lignes, qui les ont conduit au travail intime d'écriture.

Une expérience riche, intense, difficile qui a été réalisée avec le soutien du SPIP du Loiret, de la DRAC, du Centre régional du livre et de la Médiathèque d'Orléans.

Couverture : Olivier Morvan (agentliquide.com)

Trous de mémoire de Jean-Michel Perez

Ce film de 58mn est le récit d'une expérience cinématographique coproduite par Lieux Fictifs et l'INA, réalisée dans le cadre des ateliers de formation et d'expression audiovisuelle menés au sein de la maison d'arrêt des Baumettes à Marseille.

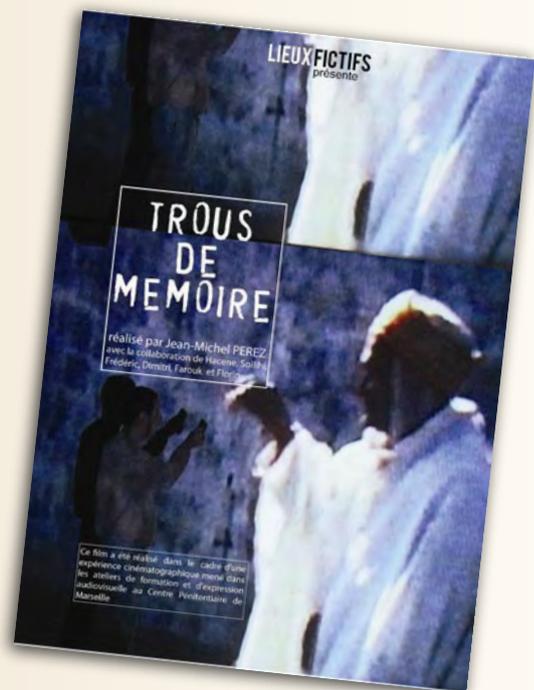
Jean-Michel Perez a passé 10 mois en résidence aux Baumettes et travaillé avec 8 détenus. Nous restituons ici sa présentation du film :

« A partir d'images d'archives, nous avons arpenté les mouvements de l'histoire à la recherche des croisements possibles entre ces événements passés et ce qui nous est commun. Une manière de réactiver les liens entre l'histoire des hommes et sa propre histoire.

Au fil du film, les mises en scènes proposées sont devenues plus spécifiques plus personnelles laissant la porte ouverte à la rencontre d'hommes sensibles, d'histoires pudiques souvent faites de cassures. Le passé devient un inconnu dont on ne parle plus, dont on n'est pas fier, dont on se sent exclu et qui nous hante.

Devant la caméra, les cœurs s'ouvrent, les paroles sortent en flux incontrôlés, remuant plaisirs et douleurs. Nécessaire déferlement pour ces hommes privés de parole, il nous faut résister à la tentation du sensationnel, être vigilant au regard voyeuriste.

Restituer une image sensible et respectueuse de ces hommes, de leurs histoires, de leurs paroles, à partir de la prison, de leurs difficultés à gérer son oubli, qu'il soit trou de mémoire ou amnésie volontaire... »



POUR RECEVOIR LA LETTRE RÉGULIÈREMENT, MERCI DE VOUS ABONNER, EN PRÉCISANT :

nom, prénom et adresse mail sur la messagerie suivante : Estelle.Rol@justice.fr

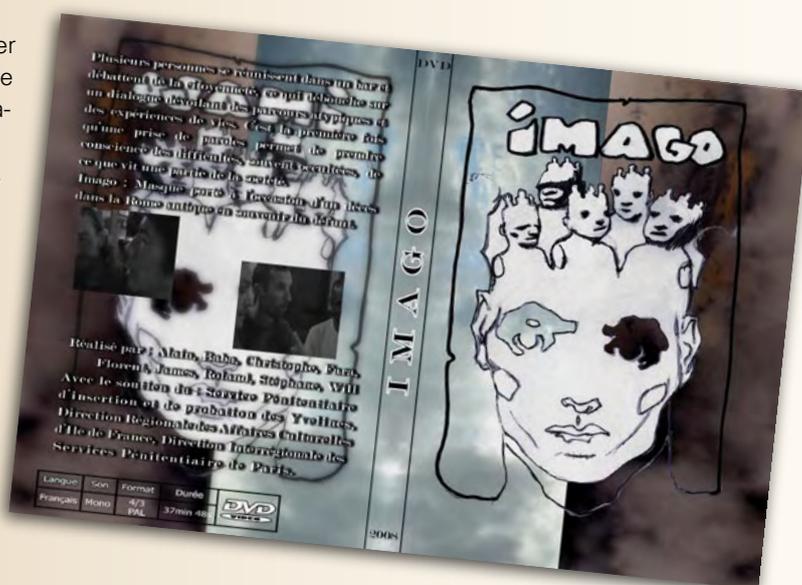
Imago - Court métrage

Un court métrage de 37mn réalisé par l'atelier vidéo de la maison centrale de Poissy dans le cadre d'un projet mené en 2007 par l'association « les Yeux de l'Ouïe ».

Neuf détenus ont été co-auteurs de ce film, qui a reçu le soutien du SPIP des Yvelines, de la DRAC d'Ile de France et de la DISP de Paris.

Présentation du film :

Plusieurs personnes se réunissent dans un bar et débattent de la citoyenneté, ce qui débouche sur un dialogue dévoilant des parcours atypiques et des expériences de vies. C'est la première fois qu'une prise de paroles permet de prendre conscience des difficultés, souvent occultées, de ce que vit une partie de la société.



Bibliographie :

OUVRAGES

DORIVAL Clément, 9m² : chronique d'une expérience cinématographique en prison, Marseille : Lieux Fictifs, 2008, 210 p., (DVD 9m² pour deux inclus)

HAON Sandrine, Lire en prison : réflexion sur le cas de la bibliothèque de la Santé, Villeurbanne : ENSSIB, 2008, 135 p.

MARICOURT Thierry, Au marches du savoir : les ateliers d'écriture, Paris : L'Harmattan, 2009, 341 p., (Villes en mouvement)

PLANSON Cyrille, Aide-mémoire : spectacle vivant, Nantes : Millénaire presse, 2008, 114 p.

Textes de références du spectacles vivants, 1^{ère} édition, Nantes : Millénaire presse, 2007, 658 p.

TRONQUOY Philippe (dir.), Les politiques culturelles, Paris : La Documentation Française, 2009, 86 p., (Cahiers français, n° 348)

PROTOCOLE D'ACCORD 2009 ENTRE LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Ce nouveau protocole, dans le prolongement de ceux de 1986 et de 1990, insiste sur la nécessité de prendre en considération de manière plus significative l'ensemble des personnes suivies par le ministère de la Justice, à savoir non seulement le milieu fermé, mais également le milieu ouvert et les jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Il propose d'ouvrir l'offre culturelle

aux familles des personnes détenues et de l'organiser également pour le personnel pénitentiaire, notamment de surveillance.

Le nouveau protocole est à découvrir via la rubrique « Textes de référence » :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/justice/index.htm>

Catalogue médiathèque (accès pour tous) : <http://enap-mediathèque.paprika.net/enap1/>

Espace dédié aux ressources culturelles en milieu pénitentiaire (accès réservé aux personnels pénitentiaire) : <http://intranet.justice.gouv.fr/site/enap/index.php?rubrique=3942&ssrubrique=4023>